

ASSEMBLEE GENERALE du 22 juin 2015

Sur convocation émise le 03 juin 2015, l'ASAC s'est réunie à 20h30 dans la salle polyvalente André VIET.

Etaient présents :

- 21 personnes dont les 4 membres du bureau
- 42 adhérents ont donné pouvoir.

Lecture faite du rapport d'activités par Mme EVERAERE

A ce jour, 123 personnes sont inscrites à l'ASAC

- 20 en gymnastique, activité assurée par Mme BLANQUEFORT Isabelle, le lundi et le jeudi de 20h30 à 22h00.
- 35 à la chorale, activité assurée par Mme CARPENTIER, le mercredi de 20h45 à 22h00
- 32 au karaté, activité assurée par Mr MECREANT, le mardi et le jeudi de 17h30 à 20h00
- 36 à la randonnée, activité assurée par Mr SAINSARD, le dimanche matin dès 9h00
- 2 simples adhérents, 3 adhérents participent à la chorale et à la gymnastique et 1 à la gymnastique, à la chorale et à la randonnée.

Le 05 mars 2015, 30 places de théâtre ont été proposées aux adhérents de la gymnastique en priorité. La pièce intitulée « Le placard » a été jouée à la sucrerie de Coulommiers. L'ASAC a participé partiellement à hauteur de 18 € sur le prix des places de 35 €.

La chorale de l'ASAC a offert le 19 Juin, son concert annuel dans l'église Notre-Dame de Signy-Signets.

En septembre, un concert sera donné par Sign Sign chorale associé avec un autre groupe pour la journée « Vaincre la mucoviscidose ».

Le 24 octobre 2015, la chorale fera sa sortie au spectacle « Nuits en Champagne ». 36 personnes se sont inscrites avec une participation financière de l'ASAC.

Une sortie théâtre pour la section gym pourra être proposée dès début septembre.

L'ASAC a participé de manière lucrative à la brocante du village, le 14 juin, par la tenue de la buvette.

Prévoir l'achat d'un lecteur CD pour la chorale.

MR LE GUIDEVAIS Marc, trésorier adjoint prend la parole et propose le renouvellement de la reproduction d'un calendrier par section.

La parole est donnée à Mr SAINSARD Gilles qui présente le bilan de l'année de randonnées. Il demande que l'ASAC règle les acomptes de réservation lors de sorties de séjour pour lui éviter d'engager sur fonds propres. Les inscrits aux sorties rembourseront directement l'association. Il demande également un budget pour l'acquisition de cartes IGN et topo guides. Il demande aussi si l'ASAC peut participer financièrement aux sorties culturelles prévues dans les séjours. Il précise que l'activité randonnée a créé un site internet www.rando-becotte.fr

La parole est donnée à Mrs MECREANT David et LE GUIDEVAIS Marc qui présentent le bilan de la saison de karaté.

Ils ne prévoient pas de sortie pour les enfants mais comme chaque année souhaitent l'achat d'équipements.

MR LELOIR Philippe (président) précise que dorénavant l'AG de l'ASAC aura lieu en juin.

Le rapport d'activités a été voté à main levée à l'unanimité.

Lecture faite du rapport financier par Mme PLACIAL Sylviane

Le bilan financier, arrêté au 21 novembre 2014, faisait apparaître un solde créditeur de 2 996,97 euros.

Les dépenses engagées après le 21 novembre se sont élevées à 4 146,38 euros.

Les recettes perçues, après le 21 novembre, se sont élevées à 6 281,32 euros.

Au 22 juin 2015 le solde est créditeur de 2 134,94 euros.

Cotisations 2015/2016

Nous augmentons le montant de la cotisation de 1 € soit 23 euros pour les activités : chorale, karaté et gymnastique et 6 € pour l'activité randonnée.

Le rapport financier a été voté à main levée à l'unanimité.

Election du bureau pour 3 ans :

Les membres sortants souhaitent maintenir leur candidature à l'élection du nouveau bureau. Mr Gilles SAINSARD présente sa candidature au poste de secrétaire adjoint.

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité. Sa composition est donc :

Président : Mr Philippe LELOIR

Secrétaire : Mme Gill EVERAERE

Secrétaire adjoint : Mr Gilles SAINSARD

Trésorière : Mme Sylviane PLACIAL

Trésorier adjoint : Mr Marc LE GUIDEVAIS

Nous remercions les adhérents pour leur participation active à cette assemblée ainsi que Mr le maire pour la subvention allouée à l'association et le prêt de la salle.

Un compte rendu sera adressé à tous les adhérents par messagerie ou remis en mains propres ou envoyé par courrier. Les habitants de Signy-Signets pourront lire le compte rendu dans le prochain dialogue.

L'assemblée générale s'est terminée autour du pot de l'amitié à 21 h 20.